



# Touche pas au Grisbi .....



➔ Les 18 milliards des réserves des retraites complémentaires des professions libérales, dont plus de 5 milliards pour les médecins, sont-ils menacés par l'article 31 du projet de Loi sur les retraites?

➔ L'état s'apprête-t-il à annuler les élections à la CARMF pour nommer un Enarque plus docile que le président Maudrux?

Ce sont les 2 questions que peuvent légitimement se poser les médecins libéraux avec l'article 31 du PLFSS qui propose de mettre sous tutelle les 11 caisses de retraites des professions libérales .

Alors que ces caisses, gérées sur le long terme, pour un coût dérisoire de 1,3%, ont des réserves, l'État s'apprête à reproduire la glorieuse opération du nom de RSI imposée aux 30 caisses maladies des indépendants et libéraux qui s'était soldée en moins de 5 ans par une catastrophe industrielle selon les propres termes de la cour des comptes .!!!!

**la FMF dénonce cette agression** et appelle les opposants à la CARMF à ouvrir les yeux et à défendre notre indépendance qui garantit plus de 45% de la retraite des médecins .

**la FMF appelle le nouveau président de l'UNAPL à défendre l'ensemble des professions libérales médecins libéraux inclus**

**la FMF appelle tous les médecins à s'unir pour faire échouer cette manoeuvre innacceptable:**  
"Puisque le peuple vote contre le gouvernement il faut dissoudre le peuple !" (Berthold Brecht ou Sénateur Vasselle)

